

CONSTAT D'ELECTION

- Vu l'article 9 de la loi sur l'administration des Communes du 13 avril 1984
- Vu les articles 5 et suivants du règlement du Conseil municipal

Le Conseil municipal, pour la période s'étendant du 1^{er} juin 2021 au 31 mai 2022, constitue son bureau comme suit :

PRESIDENT

ZUFFEREY Guillaume, les Verts-Socialistes (VERSO)

Par 21 voix (21 bulletins valables, 3 bulletins non valables, 24 bulletins rentrés)

VICE-PRESIDENT

JAGGI Michel, parti Démocrate-Chrétien (PDC)

Par 21 voix (21 bulletins valables, 3 bulletins non valables, 24 bulletins rentrés)

SECRETAIRE

ROSSINI Lionel, Union démocratique du centre (UDC)

Par 15 voix (23 bulletins valables, 1 bulletin non valable, 24 bulletins rentrés)

VICE-SECRETAIRE

HONEGGER Julie, parti Libéral-Radical (PLR)

Par 18 voix (20 bulletins valables, 4 bulletins non valables, 24 bulletins rentrés)
